

*Courage
& perseve-
rance de
sainte
Monique.*

Ma mere, à qui sa pieté donnoit des forces au dessus de celles de son sexe, m'étoit venu joindre à Milan; me suivant par mer & par terre, & méprisant tous les perils, par la confiance inébranlable qu'elle avoit dans la fidelité de vos promesses. Car dans le temps de la tempête, où les passagers, qui n'ont point encore tâté de la mer, ont besoin que les matelots les rassurent & les consolent, elle rassuroit les matelots, & leur promettoit qu'ils arri- veroient à bon port, se fiant sur la promesse que vous lui en aviez faite à elle-même, dans une vi- sion qu'elle avoit eüe.

Elle me trouva dans un état bien dangereux: car qu'y a-t'il de plus mortel que d'avoir perdu l'espe- rance de trouver la verité? Mais ce devoit toujourns être une grande consolation pour elle, d'appren- dre que je n'étois plus Manichéen, quoique je ne fusse pas encore Catholique. Cependant, quand je le lui dis, je ne vis point en elle ce traïssaillement de joye, que les bonnes nouvelles à quoi on ne s'attend point ont accoûtumé de donner; quoi- que par-là elle se vît hors de peine, sur ce qui lui en avoit le plus fait dans mes miseres, & qui faisoit que me regardant comme mort, elle me pleuroit jour & nuit; mais toujourns dans l'espe- rance que vous me ressuscitez. Car elle me pre- sentoit sans cesse à vous dans le fonds de son cœur, comme un mort dans son cercueil; a afin qu'il vous plût de me dire: *Levez-vous, je vous le commande;* & qu'après m'avoir redonné la parole & la vie, par la force de cette voix toute-puissante, vous lui rendissiez enfin ce fils qu'elle avoit perdu.

Elle ne fut donc point transportée d'aucun mou- vement extraordinaire de joye, lors qu'elle apprit que vous aviez déjà fait en moi une si grande par- tie de ce qu'elle vous conjuroit tous les jours

a Il fait allusion à la résurrection du fils de la veuve de Naïm.